

# BIENVENUE

À LA MAISON D'ULYSSE



**ORDRE DE MALTE**  
FRANCE

# BIENVENUE À LA MAISON D'ULYSSE



Chers résidents, chères familles,

Bienvenue au sein de notre établissement, un lieu où nous avons à cœur d'offrir à chacun ce que la « maison a de meilleur ». Forts de l'engagement de l'Ordre de Malte, nos valeurs hospitalières et notre éthique catholique guident notre mission quotidienne : soigner, accompagner et être présents auprès de chacun d'entre vous, dans toutes les dimensions de votre parcours.

Notre équipe professionnelle, dédiée et qualifiée, s'engage à offrir des soins et des services de qualité, dans le respect de la dignité et des besoins spécifiques de chaque résident. Ce travail est renforcé par l'implication de nos bénévoles, créant des moments de partage et de convivialité qui enrichissent la vie de notre établissement.

Sensibles aux aspirations de chacun et à la recherche de réconfort et de sérénité qu'ils offrent, nous proposons que ceux qui le souhaitent puissent accéder, librement, à des espaces et des temps de recueillement, ainsi que des célébrations religieuses, ouvertes à tous - nos résidents, leurs proches ou nos personnels soignants.

Votre confiance nous honore, et nous sommes fiers de cheminer à vos côtés.

**Cédric CHALRET du RIEU, Président de l'Ordre de Malte France**

## LE MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à la Maison d'Ulysse.

Toute l'équipe et moi-même sommes heureux de vous accueillir à la Maison d'Ulysse.

La Maison d'Ulysse est un lieu pensé pour offrir un cadre sécurisant, bienveillant et respectueux du rythme de chacun. Ici, chaque personne est accompagnée dans son parcours, ses projets et son autonomie, avec une attention particulière portée à l'écoute, au respect et à la dignité.

Notre mission est de vous soutenir dans votre quotidien, de favoriser votre épanouissement et de vous permettre de trouver votre place dans un environnement adapté à vos besoins. Nous croyons profondément que chaque personne possède des ressources uniques, et nous mettons tout en œuvre pour les valoriser.

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous aider à mieux connaître la Maison d'Ulysse : son fonctionnement, ses espaces, ses règles de vie, ainsi que les professionnels qui vous accompagneront. N'hésitez jamais à poser des questions, à exprimer vos attentes ou vos préoccupations. Nous sommes là pour vous écouter et avancer avec vous.

Nous vous souhaitons une installation sereine et riche en découvertes, en rencontres et en réussites.

**La direction**

04

CONNAITRE  
L'ORDRE DE MALTE  
FRANCE

08

DÉCOUVRIR LA  
MAISON D'ULYSSE

10

CONDITIONS  
D'ADMISSION

12

ACCOMPAGNEMENT  
ET PROFESSIONNELS

14

LA VIE À LA  
MAISON D'ULYSSE

18

VOS DROITS

22

SÉCURITÉ ET  
POLITIQUE QUALITÉ

23

INFORMATIONS  
COMPLÉMENTAIRES



Émanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France est une **association catholique hospitalière**, qui place la **Charité** au coeur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la solidarité, de la santé, du médico-social, et du secourisme. Reconnue d'utilité publique depuis 1928, l'association est également **agrée de sécurité civile**. L'Ordre de Malte France intervient en France et dans plus de 30 pays avec un budget d'environ 92,3 M€, 2 000 collaborateurs, et grâce à un réseau de plus de 13 900 bénévoles.

En France, dans près de **100** délégations, plus de **40** UDIOM\*, **13** établissements et services sanitaires et médico-sociaux

À l'international, dans **plus de 30** pays  
(Afrique, Asie et Moyen-Orient)

\* Unités départementales d'intervention de l'Ordre de Malte / Chiffres 2024/2025

EN CHIFFRES



Plus de **2 000** collaborateurs impliqués au quotidien dont plus de **800** en France



Près de **14 000** bénévoles engagés dans l'action



Plus de **40 500** jeunes mobilisés avec enthousiasme et générosité dans les collectes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène



Près de **80 000** donateurs dont la fidélité nous permet de mener à bien nos missions



**92,3** millions d'euros dont **22,2** millions d'euros issus de la générosité du public



**Mais aussi de nombreux bienfaiteurs** qui ont fait un legs et/ou ont souscrit une assurance-vie



**Un réseau d'entreprises et de fondations partenaires** qui nous font confiance et nous accompagnent dans nos projets

Chiffres 2024

EN MÉTROPOLE, EN OUTRE-MER ET DANS PLUS DE 30 PAYS, L'ORDRE DE MALTE FRANCE CONSTRUIT SA SINGULARITÉ À TRAVERS :



Une action de proximité pour **lutter contre la précarité** : en allant au-devant des personnes les plus isolées (maraudes, dispositif Soli'Malte, petits déjeuners, accueils de jour, hébergements d'urgence...).



Une stratégie avancée, **à l'international**, en allant au-devant des personnes les plus vulnérables, (en offrant l'accès aux soins, ou encore en tant qu'acteur de référence en matière de santé materno-infantile, de lutte contre la lèpre ou la fistule obstétricale...).



Une **action de secourisme reconnue** : association agréée de sécurité civile, l'Ordre de Malte France assure des dispositifs prévisionnels de secours ainsi qu'un soutien aux populations lors de situations d'urgence (catastrophes naturelles, attentats...).



Une force de l'engagement dans les **établissements et services sanitaires et médico-sociaux** à travers la France, avec un accompagnement individualisé.

## L'ORDRE DE MALTE

L'Ordre de Malte France, association loi 1901, est le **prolongement caritatif des missions de l'Ordre souverain de Malte sur le terrain en France.**

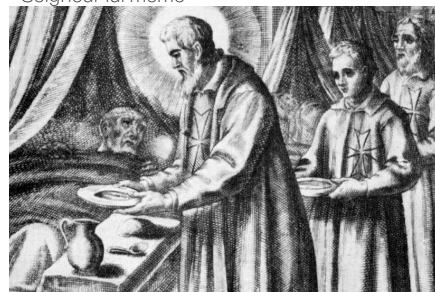
L'Ordre souverain de Malte est une des institutions les plus anciennes de la civilisation occidentale et chrétienne. **Ordre religieux et laïc de l'Église Catholique depuis 1113** et sujet de droit international, il entretient des relations

diplomatiques avec plus de cent États ainsi qu'avec l'Union européenne et jouit d'un statut d'observateur permanent aux Nations unies. Il est neutre, impartial et apolitique.

L'Ordre souverain de Malte est aujourd'hui actif dans plus de 130 pays, se dédiant aux personnes dans le besoin à travers des **activités médicales, sociales et humanitaires.**

« *Tuitio fidei et obsequium pauperum* \* »

\*Fortifier, défendre et témoigner de la foi, servir les pauvres et les malades en qui est reconnu le Seigneur lui-même



## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Ordre souverain de Malte entretient des relations diplomatiques avec plus de 130 pays. Il dispose même d'un siège d'observateur permanent auprès des Nations unies, de la Commission européenne et d'autres organisations internationales.

Création de l'Hôpital de Jérusalem : la communauté des Hospitaliers soigne les malades et recueille les indigents sans « distinction de religion, d'origine ou d'âge »

Après le départ des Chrétiens de Terre Sainte, l'Ordre s'établit à Rhodes et acquiert une souveraineté territoriale

L'Ordre de Malte s'installe à Rome, peu après avoir été chassé de l'île de Malte par les troupes de Bonaparte.

Création de l'association « Oeuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte », dites « Ordre de Malte France ».

Création de la Journée Mondiale des malades de la lèpre.

Création de Soli'Malte : mobilisation des équipes pour venir en aide aux plus fragiles face à l'explosion de la précarité lors de la pandémie de la Covid-19.

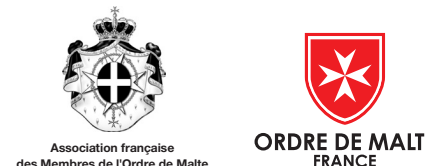


Ordre Souverain de Malte

Relations diplomatiques avec les pays et les organisations internationales, dont :



Relations avec les Associations nationales, en France :



VERS 1048

1310

1834

1927

1954

2020

1113

1530

A PARTIR DE 1860

1928

1993

Une bulle du Pape Pascal II consacre cette congrégation hospitalière comme un ordre religieux. Placé devant la responsabilité de défendre les malades et les territoires chrétiens.

Contraint d'abandonner Rhodes, l'Ordre prend possession de l'archipel de Malte.

Création de services sanitaires chargés des secours aux blessés de guerre.

L'Ordre de Malte France est reconnu association d'utilité publique.

Lancement des maraudes avec le Samusocial.



### HISTOIRE

La Maison d'Ulysse est un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM), établissement médico-social créé par l'association « La Clé des Champs » et géré, depuis 2008 par l'Ordre de Malte France, association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique.

L'établissement accompagne des personnes en situation de handicap qui

relèvent principalement des Troubles neuro-développementaux (TND) et plus spécifiquement de Troubles du Spectre de l'autisme (TSA).

Il dispose de 28 places d'accueil permanent.

### LE BÂTIMENT

La Maison d'Ulysse offre tout le confort et la sécurité adaptés aux personnes vivant à la Maison d'Ulysse grâce à une architecture de Haute Qualité Environnementale en plein Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse.

La personne est accueillie au sein d'une des quatre Maisons (Bleue, Verte, Jaune ou Orange).

Les bâtiments prennent en compte les particularités des personnes accueillies.

Les maisons sont composées de sept chambres chacune. On retrouve également des espaces communs dans chacune de ces maisons : un salon, une salle à manger, une salle de bain avec douche.

De plus, l'établissement dispose de nombreuses salles d'activités. Les espaces sont aménagés de façon à faciliter les repères et à proposer un quotidien de qualité dans un environnement respectueux des résidents et conforme aux normes en vigueur.



**28** résidents

(Chiffres 2024)

### VOTRE CHAMBRE

Votre accueil s'effectuera en chambre individuelle équipée d'un mobilier adapté.

Vous pouvez aménager votre chambre comme vous le souhaitez : cadres, meubles d'appoint ... Nous vous conseillons vivement de le faire afin de vous sentir comme chez vous. L'aménagement devra être compatible

avec la superficie affectée, la sécurité et l'organisation des soins tant pour vous que pour les professionnels.

Renseignez-vous préalablement auprès des services techniques de la Maison afin de vérifier les normes de sécurité du mobilier que souhaiteriez installer.

## FORMALITÉS D'ADMISSION

La personne peut être accueillie à partir de l'âge de 18 ans sur notification de la MDPH. La demande d'admission se fait directement sur la plateforme «ViaTrajectoire», ce qui permet de mutualiser les demandes auprès de plusieurs établissements en complétant un dossier unique, en le modifiant au besoin, mais également de suivre l'avancée des différentes demandes en temps réel.

La commission d'admission pluridisciplinaire de l'établissement statue sur l'admission de la personne, sous la responsabilité du directeur.

## ORGANISATION DE L'ADMISSION

Dans la mesure des places disponibles et des possibilités d'accueil, nous vous proposerons un rendez-vous de pré-admission. Celui-ci aura pour objectif de faire connaissance, d'évaluer les besoins et les souhaits, de manière à mettre en place les meilleures conditions d'accueil pour l'arrivée du résident.

Ce sera également le moment de visiter l'établissement et de rencontrer les professionnels présents. Les principales règles de vie quotidienne définies dans le règlement de fonctionnement vous seront présentées de manière adaptée à votre compréhension.

L'admission sera définitive après la signature du contrat de séjour et de la prise de connaissance du règlement de fonctionnement de l'établissement.

### FOCUS PROFESSIONNEL RÉFÉRENT

Un professionnel référent est dédié à chaque résident. Il est l'interlocuteur privilégié et il a pour mission de centraliser les éléments relatifs au projet de vie personnalisé (PVP).

## LES PROFESSIONNELS

Le travail en équipe pluridisciplinaire implique une mixité de personnes ayant des formations et des diplômes différents, des expériences professionnelles et personnelles propres à chaque salarié. Les effectifs professionnels de l'établissement peuvent varier en fonction du contrat signé avec l'autorité de tutelle.

Cette équipe pluridisciplinaire assure au quotidien un accompagnement pensé pour les personnes porteuses du Troubles du Spectre de l'Autisme :

- Une équipe éducative, composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs-éducateurs, d'accompagnants éducatifs et sociaux... Le personnel a reçu une formation spécifique sur les TND et TSA
- Une équipe médicale et paramédicale qui assure le suivi du parcours de santé de la personne
- Des services administratifs
- Une équipe de direction
- Une équipe de services généraux

Par ailleurs, des professionnels libéraux et bénévoles peuvent intervenir dans l'établissement.

L'organigramme de l'établissement est à votre disposition, vous pouvez le demander au secrétariat.

Le résident peut également être suivi par des professionnels extérieurs, auxquels vous étiez habitué (médecin traitant, pédicure, kinésithérapeute...). Afin d'assurer la coordination du parcours de soins, les informations seront à transmettre à l'infirmière de l'établissement (ordonnances, compte rendu...).





## MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Afin d'assurer un accompagnement de qualité, la Maison d'Ulysse souhaite que les personnes accompagnées se sentent chez elles. La liberté individuelle est le principe de notre accompagnement, en accord avec la vie en collectivité.

Les Troubles du Spectre Autistique requièrent une attention particulière afin que les personnes améliorent leurs capacités fonctionnelles à interagir avec le monde qui les entoure. Cet accompagnement, pluridisciplinaire et individualisé, est un parcours qui évolue en permanence.

La Maison propose d'accompagner les résidents en fonction de leurs capacités, des besoins identifiés et évalués régulièrement, pour vivre dans un établissement offrant un cadre structurant et adapté, qui se veut ouvert sur l'extérieur.

La Maison œuvre afin de :

- Favoriser le développement de la participation sociale des personnes
- Assurer une qualité de vie et votre libre choix.

- Garantir un accompagnement médical, social, psychologique.
- Être attentif à vos besoins.
- Garantir l'intimité.

L'accompagnement structuré est un mode d'intervention valorisé et préconisé par l'établissement.

Pour ce faire, une équipe de professionnels formés accompagne et soutient la personne accueillie dans :

- L'ensemble des actes de la vie quotidienne (toilettes, habillage, repas,...)
- Les activités
- L'adaptation de l'environnement à ses besoins spécifiques

Un accompagnement et des propositions d'intervention, aussi bien auprès de la personne que de son environnement, sont recherchés. Le bénéficiaire reste au centre des préoccupations.

## UN ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ

La mise en œuvre de tout accompagnement spécialisé nécessite un cadre structuré et adapté aux réalités des personnes accompagnées, dans lequel les interactions humaines s'établissent dans le respect de chacun. Pour ce faire et en complément du travail relationnel, la Maison d'Ulysse met en place un environnement structuré avec des repères concrets et visuels, une prévisibilité dans le temps et des apprentissages en lien avec les différentes situations que traversent les résidents dans leur quotidien. Il s'agit donc :

- De proposer de manière personnalisée des guidances tonico-émotionnelles, physiques, gestuelles, par l'objet, le mime, ainsi que par l'image et la parole. Ces guidances permettent de nourrir la conscience de soi dans ses aspects corporels et psychiques pour assurer une sécurité intérieure, de s'ouvrir à l'observation, de développer la capacité à explorer, agir, exprimer et communiquer, dans la perspective d'accéder à un processus d'autonomie.
- De structurer l'espace et le temps (outils à la structuration visuelle de l'environnement, emploi du temps individuel avec images dialogiques, Time Timer, synopte, etc.)

Ces supports visuels sont pensés, créés et individualisés. Ils s'appliquent dans plusieurs aspects au quotidien.

Ils peuvent être utiles afin de soutenir une personne dans sa capacité à appréhender les différentes étapes d'une tâche, à apprendre de nouvelles compétences, à acquérir et/ou développer son autonomie dans sa quotidienneté (emploi du temps individuel avec images dialogiques, Time Timer, synopte, etc.)

## (PVP) ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ

Le PVP, élément du contrat de séjour, fonde l'action quotidienne de chaque personne accueillie et des équipes. Il relève du droit des résidents.

Le projet de vie individualisé, outil pivot de l'accompagnement, est travaillé par l'équipe pluridisciplinaire tous les ans. Bien évidemment ces délais sont revus selon les événements qui pourraient survenir et impacter la vie des résidents. Les objectifs poursuivis font l'objet d'une concertation étroite afin de les décliner au quotidien de façon opérationnelle.

La Maison est organisée autour des besoins de chaque résident, dans le cadre d'un accompagnement individualisé.

## MODALITÉS ET FONCTIONNEMENT

L'établissement est ouvert 365 jours par an. Les sorties de week-end ou lors de vacances sont soumises à des conditions précisées dans le règlement de fonctionnement.

Vous trouverez ci-dessous le déroulement d'une journée type (du lundi au vendredi).

- Le lever s'échelonne à partir de 7h15
- Le petit déjeuner se déroule au sein des unités
- De 10h00 à 12h, des activités sont proposées de manière individuelle ou collective, en interne ou à l'extérieur. Elles figurent dans le projet de vie personnalisé
- Le déjeuner se déroule de 12h15 à 13h15. Un temps de repos est prévu ensuite jusqu'à 14h00
- Un second temps d'activités est organisé entre 14h30 et 16h30
- Le dîner débute à 19h00 Les soirées clôturent ces journées en fonction du rythme de chacun
- Le coucher est aussi respectueux du rythme de chacun

L'établissement s'inscrit pleinement dans une démarche d'invitation à l'autonomie.

Une journée d'un résident  
à la Maison d'Ulysse



## VOTRE PROJET DE SOINS

Prendre soin des personnes accompagnées, veiller à leur sécurité, maintenir pour chacun une autonomie maximale et une qualité de vie digne sont des priorités pour l'établissement. L'équipe chargée de prendre soin des résidents est une équipe pluridisciplinaire.

Votre liberté est totale sur le choix des intervenants médicaux et paramédicaux libéraux qui ont signé une convention avec l'établissement. Le service infirmier est chargé du suivi quotidien de votre état de santé. Il assure la délivrance des médicaments, la gestion des rendez-vous médicaux, les examens et consultations, les commandes de médicaments...

L'établissement a signé plusieurs conventions de partenariats avec des acteurs de la filière gériatrique du bassin stéphanois, le CHU et des équipes mobiles qui lui sont rattachées, ceci afin de répondre à tous vos besoins lors de votre séjour.

## VOTRE VIE SOCIALE

### Les activités

La vie relationnelle des personnes accueillies ne peut se limiter aux seuls échanges avec les membres de leur famille, les autres personnes accueillies dans l'établissement et les salariés.

C'est pourquoi l'accompagnement socio-éducatif et pédagogique hors les murs s'organise, afin d'entretenir et de tisser des relations avec des personnes extérieures à l'établissement. Il s'agit pour les professionnels de faciliter des rencontres et d'accompagner les personnes en des lieux de médiation diversifiés.

Faciliter l'accès aux personnes accueillies à des lieux de rencontres potentielles qui correspondent à leurs habitudes et/ou envies de découverte, c'est accompagner la personne de façon individuelle ou bien collective à la reconnaissance citoyenne.

Il peut s'agir de lieux communs : cafés, supermarchés, clubs de sport, espaces administratifs... mais aussi de l'organisation de sorties socioculturelles, dans les bibliothèques, des séjours, etc. À cette fin, tout un travail de préparation permet de faciliter l'inclusion dans ces lieux et d'anticiper les éventuels problèmes.

D'autres formes d'accompagnement à la rencontre et à l'échange se pratiquent à partir de lieux associatifs où des expériences d'apprentissage comme des activités artistiques peuvent se pratiquer en interaction avec d'autres personnes comme : les ESAT, le carrefour des solidarités pour le conditionnement d'articles en direction des personnes démunies, l'école...pour la mise de table à la cantine, etc.

### Les visites

Il est possible de recevoir des visites dans les espaces de vie communs ou dans la chambre. Elles sont libres. Cependant, afin de préserver la tranquillité et le rythme de vie de tous, des horaires sont définis.

### Les sorties

Des sorties sont possibles soit avec la famille, un tiers de confiance, un bénévole, voire un prestataire, mais, dans tous les cas, celles-ci sont soumises à une information préalable.

### Les proches

Les proches jouent un rôle important dans la vie de l'établissement et dans la qualité du séjour. L'instauration d'un climat de respect et de confiance mutuel est essentielle. Nous impliquons les familles, en particulier :

- À être présentes, à la réunion de projet de vie individualisé, si le résident en est d'accord
- À partager les temps conviviaux qui rythment la vie de l'établissement

Vous trouverez toutes les modalités de vie au sein du Règlement de Fonctionnement qui est remis à l'accueil.

### Les offres d'accompagnement en interne et en externe

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

#### Arts et expression

- Échapper à une parole
- S'exprimer aux travers de supports diversifiés en interne comme en externe (chant, expression corporelle, jeux de rôle, arts plastiques, musique, photos et médias, etc.)
- Trouver son terrain d'expression comme langage
- Rencontrer l'expression de l'autre

3 séances

#### Corps et santé

- Développer des aptitudes physiques et sportives
- Travailler la motricité
- Favoriser une hygiène de vie
- Travailler au risque du vieillissement précoce

2 séances

#### Ferme pédagogique et médiation animale

- Le cycle de la vie
- Le rapport à l'animal comme support au vivant
- Les fonctions essentielles du vivant et sa rythmicité
- La coopération interne et externe

0 séance

#### Permaculture et espaces verts

- Le rapport vivant dans ces aspects naturels
- Le cycle de l'évolution
- La coordination motrice
- Du naturel au consommable
- Le temps du partage
- De la culture à la restauration

1 séance

#### La personne accueillie au centre d'un dispositif socio-éducatif et pédagogique en mouvance à partir de son PVP

(Projet de Vie Individuel)

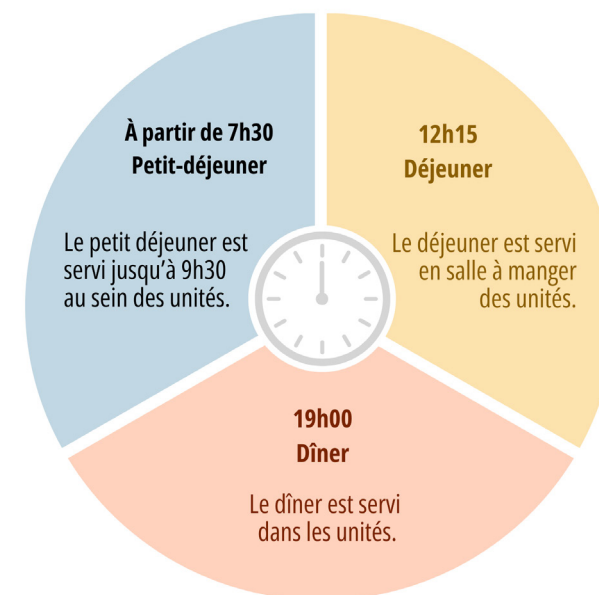
#### Atelier cuisine

En collaboration avec le prestataire en restauration

2 séances

### La restauration

La restauration est assurée par un prestataire qui cuisine sur site. Les menus sont élaborés par un diététicien.



### À savoir

- Des « repas améliorés » et des repas thématiques sont organisés
- Des repas au restaurant peuvent être également prévus
- Si le résident est sorti pour un rendez-vous médical extérieur, à son retour, un repas sera préparé

### Les transports

Dans le cadre du suivi médical exercé par l'établissement, les consultations en lien avec la problématique des personnes accueillies sont intégralement prises en charge par l'institution. Les autres frais sont à la charge complète du résident et de sa famille.

L'organisation et le financement des retours à domicile lors des week-ends ou des vacances sont à la charge du résident.

## VOS DROITS

Le respect de votre dignité, votre intégrité et votre vie privée est une priorité pour la Maison d'Ulysse. Votre parole sera toujours écoutée et privilégiée.

Pour toute remarque, nous sommes à votre disposition et nous vous apporterons une réponse dans les meilleurs délais.

### La liberté d'aller et venir

Le principe au sein de l'établissement est la liberté d'aller et venir. Cependant, il peut exister des restrictions, la libre circulation des personnes est réalisée dans la limite des capacités de ces dernières. Le principe existant est que les personnes circulent librement au sein de l'établissement.

Pour les limitations à la liberté d'aller et venir, une évaluation pluridisciplinaire est réalisée et un avenant est annexé à votre contrat de séjour.

### La personne de confiance

Les personnes accompagnées peuvent être épaulées dans leurs démarches, par une personne de leur entourage qui pourra vous assister, vous représenter et faire part de vos volontés.

### La participation et l'expression des personnes et de leurs familles

Conformément à la réglementation en vigueur, l'établissement dispose d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) comprenant des représentants élus des résidents, familles et personnels se réunit au moins trois fois par an. Les élus ont la charge de représenter les usagers et de les informer du fonctionnement de la structure : projet d'établissement, activités mises en œuvre, projets de travaux et nouveaux équipements, modification du règlement de fonctionnement.

La liste des représentants élus est affichée à l'accueil. Vous pouvez prendre contact avec eux, si vous le souhaitez.



Vous serez toujours sollicité pour donner votre avis et votre accord pour votre accompagnement.

### La liberté de la pratique religieuse

Quelle que soit votre confession, vous pouvez vivre votre foi comme vous l'entendez à la Maison d'Ulysse.

Vous pouvez mettre en pratique vos convictions (religieuses, philosophiques...) dans le respect mutuel des libertés d'autrui. L'ensemble du personnel est tenu de respecter vos opinions et vos croyances.

Par ailleurs, la Maison d'Ulysse permet aux résidents de participer à des messes, ou encore à des temps de découverte et d'accompagnement spirituel, comme l'atelier de Jésus - .

### Le recours à un médiateur

Toute personne accueillie au sein de la Maison peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits à une personne qualifiée. La liste est à votre disposition à l'accueil de l'établissement.

Par ailleurs, si un différend devait arriver entre l'établissement et vous, il existe la possibilité de recourir à un médiateur.

La médiation est un processus structuré reposant sur la responsabilité et l'autonomie des participants, qui, volontairement, avec l'aide d'un tiers neutre, impartial, indépendant et sans pouvoir décisionnel ou consultatif, favorise, par des entretiens confidentiels, l'établissement et/ou le rétablissement des liens, la prévention et le règlement des conflits. La médiation ne s'impose pas, elle sera choisie par les deux parties.

### La protection de vos données personnelles

En séjournant au sein de l'établissement, vous allez nous donner accès à un certain nombre d'informations concernant votre famille et vous-même. Celles-ci vous sont propres et vous identifient : nom, prénom, numéro de sécurité sociale, profession ... Vous avez donc des droits pour vous assurer que ces données sont correctement et utilement utilisées afin de respecter votre personne et votre vie privée. Ces droits vont vous permettre de garder la maîtrise de vos données, qui vont nous servir à organiser votre accompagnement et à nous assurer de votre sécurité. Nous avons le devoir d'en faire bon usage, tout en respectant ce pour quoi elles ont été demandées.

Toutes les informations nécessaires à votre accompagnement sont regroupées dans un dossier unique. Ce dossier qui contribue à la personnalisation de l'intervention des professionnels et à la qualité de votre accompagnement est informatisé. Vous pouvez avoir accès à votre dossier en faisant une demande écrite à l'attention du directeur de l'établissement.

Dans le cadre de la réglementation en vigueur des informations peuvent être partagées entre les professionnels pour proposer des réponses adaptées à vos besoins. L'obligation de secret s'impose aux professionnels de santé. Par ailleurs, les professionnels qui ont accès à ces informations sont soumis à la discrétion professionnelle.

### Mon Espace Santé

Chacun bénéficie du service « **Mon espace santé** ». Ce service public permet à chacun de stocker et partager ses documents et données de santé en toute sécurité afin d'être mieux soigné.

- Pour en savoir plus sur les fonctionnalités de « Mon espace Santé » :

<https://esante.gouv.fr/mon-espace-sante>

- Pour en savoir plus sur la protection des données :

<https://www.monespacesante.fr/protection-donneespersonnelles>

- Pour en savoir plus sur son fonctionnement : contacter le **3133** (service gratuit + prix d'un appel)

L'équipe de soins de l'établissement alimentera et pourra consulter votre Espace Santé dans le cadre de la prise en charge, sauf opposition de votre part.

### La protection des personnes sous tutelle

Les résidents qui ne parviennent plus à gérer les questions administratives et financières peuvent demander, eux-mêmes ou à travers leurs proches, à bénéficier d'une mesure de protection des majeurs. Ces mesures ne les privent pas de leurs droits fondamentaux : elles n'ont d'effet que sur les aspects administratifs et financier. Dans le cas où une situation difficile serait constatée, un signalement peut être fait auprès du Procureur de la République.

### Le respect des dernières volontés

Les moments de fin de vie font l'objet de soins, d'assistance et de soutien adaptés, dans le respect de vos croyances et de vos convictions.

En cas de décès, la famille ou le représentant légal sont prévenus dans les plus brefs délais. Si aucune volonté particulière n'a été notifiée, les mesures nécessaires sont arrêtées conjointement avec la famille, une personne de confiance ou votre représentant légal.

L'établissement accompagne les personnes jusqu'à la fin naturelle de la vie. L'Ordre de Malte France forme les professionnels et les bénévoles de toutes ses structures à l'accompagnement de fin de vie pour la mise en œuvre d'une authentique démarche palliative.

### Le saviez-vous ?

Vos données à caractère personnel seront :

- Traitées de manière licite, loyale et transparente
- Collectées dans un but précis (= finalité)
- Limitées au strict nécessaire
- Exactes et tenues à jour
- Conservées pour une durée déterminée en fonction de la réglementation
- Traitées de manière sécurisée

## LA SÉCURITÉ AU SEIN DE LA MAISON

L'harmonie et le bon fonctionnement de la vie collective nécessitent le respect des règles de vie commune. Les familles et visiteurs sont invités à lire attentivement le règlement de fonctionnement et les affichages et à se conformer aux instructions qui y figurent.

Par ailleurs, la sécurité des personnes au sein de notre maison est l'une de nos préoccupations principales.

Il y a une surveillance 24h/24 (assurée par la Maison d'Ulysse, dans le respect de la liberté de chacun). La surveillance nocturne est assurée par un veilleur assisté d'un système de vidéo surveillance qui a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

Enfin, l'espace extérieur de l'établissement est clos et entièrement sécurisé. Les locaux sont équipés de détecteurs d'incendie et de dispositifs de sécurité appropriés et contrôlés régulièrement.

## LA POLITIQUE QUALITÉ

La Maison d'Ulysse s'engage à respecter les principes de la « charte des droits et libertés de la personne accueillie ». La Maison accorde une réelle importance à la lutte contre la maltraitance et s'engage auprès des personnes accompagnées et de leurs familles à en faire une préoccupation quotidienne. L'ensemble du personnel est sensibilisé et formé régulièrement, aux situations à risque de maltraitance psychologique et physique.

L'établissement réalise une enquête bien-être. Il recueille les événements indésirables auprès des professionnels, des résidents, les analyse et répond aux parties prenantes concernées. L'établissement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques professionnelles. Nous réalisons régulièrement une enquête de satisfaction, auprès des résidents et des familles.

En cas de réclamation, vous pouvez vous adresser directement à la direction de l'établissement (lors d'une rencontre, par mail, par courrier ...).

### Vous avez une plainte ou une réclamation, comment faire ?

- Vous pouvez vous adresser à l'accueil ou auprès d'un cadre de l'établissement
- Vous pouvez adresser votre réclamation par courrier/email à la direction de l'établissement
- Vous pouvez vous adresser aux membres du Conseil de la Vie Sociale
- Vous pouvez également nous adresser toute remarque ou suggestion
- L'établissement garantit le respect de l'anonymat pour toute plainte ou réclamation formulée

La Maison d'Ulysse met en place de nombreuses actions pour promouvoir la bientraitance :

- Formation de l'ensemble du personnel sur les situations à risque de maltraitance psychologique et physique.
- Formalisation d'une procédure de signalement des situations de maltraitance.
- Diffusion des recommandations de bonnes pratiques.

Si vous êtes témoin de négligence ou de maltraitance, ou si vous estimez que votre proche en est victime, nous vous remercions par avance d'alerter le plus rapidement possible un professionnel ou la direction de la Maison.

Il existe également un numéro national dont le but est de lutter contre la maltraitance : **3133**

## INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

### Assurance

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et règlements en vigueur.



## POUR VOUS REPÉRER

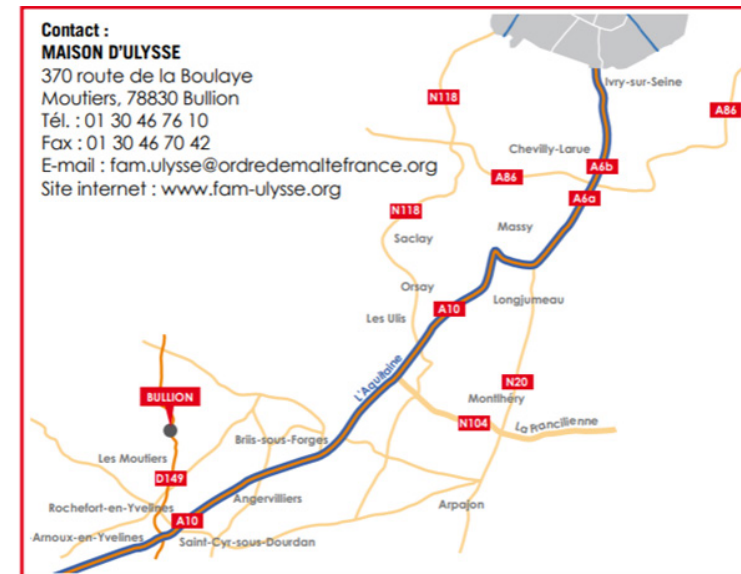
Maison d'Ulysse  
370 route de la Boulaye Moutiers  
78830 Bullion

## CONTACTS

01 30 46 76 10

### Accueil et secrétariat :

ouvert de 8h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00



NOTES

NOTES



**ORDRE DE MALTE**  
**FRANCE**

**42 rue des Volontaires - 75015 Paris 01 45 20 80 20**

[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

